

DIMANCHE 26 AOÛT – MESSE ST MAURICE

L'actualité m'a décidé à ne pas faire d'homélie sur les textes de ce dimanche, mais à parler des actes de pédophilie commis par des prêtres.

Je vais dire 5 choses. Bien sûr, vous avez droit de ne pas être d'accord avec moi !

1. Un prêtre de Valence a lancé une pétition pour demander la démission de notre évêque, le Père Barbarin, à cause de « l'affaire » de Bernard Preynat, qui était prêtre à Lyon ; « affaire » très grave qui remonte à une trentaine d'années. Je n'approuve pas cette pétition.

Je pense que les victimes attendent surtout que Bernard Preynat soit enfin jugé pour les actes prescrits ; c'est ce j'attends personnellement.

2. Depuis plus de 9 ans que je suis aumônier de prison, j'accompagne individuellement dans leurs cellules quelques hommes – mariés ou en couple avec une femme, célibataires dont 1 religieux – Qui ont commis des abus sexuels plus ou moins graves.

C'est difficile.

Le Pape François a dit :

« On ne choisit pas ses pauvres, mais les pauvres. »

Je ne choisis pas les personnes que j'accompagne en prison ; j'accompagne celles qui me le demandent, quelle que soit leur histoire.

Un surveillant de prison m'a dit, une fois, au sujet d'une personne ayant commis des actes atroces : *« Si vous, qui êtes prêtre, vous n'allez pas le voir dans sa cellule, qui va y aller ? Vous devez y aller. »*

Il a dit ce que Jésus aurait dit.

3. C'est très difficile pour les victimes d'actes pédophiles et leur famille de dénoncer le coupable, que ce soit un prêtre, un père de famille et de porter plainte.

Il a fallu que les victimes de Bernard Preynat créent l'association « La parole libérée » pour que l'affaire soit enfin clairement dénoncée.

Il y a 2-3 ans le père Barbarin a réuni les prêtres du diocèse et invité une des victimes de Bernard Preynat à témoigner devant nous ; elle a parlé avec une vérité bouleversante et beaucoup de délicatesse.

Nous avons honte, et c'est peu dire ...

Nous savons désormais le soupçon qui peut peser désormais sur toute l'Église et sur nous en personne.

4. Il y a une question que je ne devrais peut-être pas aborder, tellement elle est, à juste titre, insupportable pour les victimes et leurs familles :

C'est la question du pardon.

Ce qui est totalement et pour toujours inexcusable est-il à jamais impardonnable ? Surtout pour les actes les plus graves.

Toi ... Dieu, que dis-tu ?

5. Après la révélation des actes commis en Pennsylvanie aux U.S.A, au Chili etc. ..., le pape vient d'écrire ce qu'il a appelé « **Lettre au peuple de Dieu** ». À nous tous.

Il a accusé le cléricalisme de l'Église qui a préféré protéger son institution en couvrant ces abus sexuels.

Extraits :

« Je constate une fois encore la souffrance vécue par tant de mineurs à cause d'abus sexuels, d'abus de pouvoir et d'abus de conscience commis par des prêtres. (...) »

C'est un crime qui entraîne des blessures qui ne disparaissent jamais. Ces blessures ne connaissent jamais de prescription. (...) »

Le cri des victimes et de leur proches a été plus fort que toutes les mesures de l'Église pour étouffer ce cri et plus fort que les décisions de l'Église qui ont fait d'elle une complice. (...) »

Nous avons abandonné les petits. (...) »

La douleur des victimes et de leurs familles est aussi la nôtre. (...) »

J'invite tout le Peuple de Dieu à une démarche pénitentielle, spirituelle, qui réveille notre conscience et notre engagement. « Plus jamais cela »

Père Yves LONGIN